

# Rebonds

Et si on créait un badge d'accès illimité à toutes les salles de cinéma?

## La carte à plus

par JEAN-DAVID BLANC

**D**epuis bientôt six mois, et le lancement d'une carte d'accès illimité par le plus important réseau de salles parisien, chacun se défausse de ses atouts. En réponse à la démarche pionnière d'UGC ont succédé les initiatives moins globales des concurrents, Pathé, Gaumont, bientôt MK2. Par leur concentration exceptionnelle, en particulier à Paris, les salles UGC ont l'avantage sur leurs concurrents. De fait, le consommateur cherchera à adhérer à la carte qui lui offrira la plus large possibilité de choix et le plus grand nombre d'écrans. Car, si la généralisation des cartes des réseaux menace les salles indépendantes, l'offre d'UGC atteint aussi les circuits aux salles géographiquement moins bien regroupées – qu'ils aient ou non, eux aussi, leurs cartes.

Les exploitants réagissent, les indépendants s'émeuvent, saisissent des pouvoirs publics terriblement embarrassés. Pourtant, l'accueil spectaculairement favorable que lui réserve le public donne bel et bien raison à UGC. On a entendu tous les arguments, y compris les plus spécieux. Pour autant, la messe est dite, le grand public a plébiscité l'ingénieux système du forfait tout comme il a privilégié les multisalles.

Le public n'a jamais tort, ce qui ne veut pas dire

que, dans un pays comme la France où de tout temps le cinéma a été affaire d'Etat, il faille laisser aux seuls émetteurs des cartes maîtresses le loisir de ramasser toutes les mises. On a vu, dès que le ministère de la Culture a fait mouvement, que les détenteurs de la carte UGC étaient prêts à se mobiliser. Via l'Internet, en particulier, un véritable mouvement se dessine pour défendre l'existence de ladite carte. L'interdire ou la pénaliser, c'est se couper d'une occasion formidable d'inciter le public à choisir d'aller au cinéma plutôt que de se tourner vers d'autres activités... ou se contenter d'attendre le passage des films à la télévision.

Seul moyen d'étendre à l'ensemble de l'exploitation les avantages incontestés de la carte d'entrée forfaitaire: faire en sorte qu'elle donne accès à tous les écrans. Et l'enjeu devient tout autre: d'une carte à développer la part de marché d'un industriel au détriment des autres, la carte devient un turboaccélérateur

*Loin de ne favoriser que les grosses productions, une carte universelle inciterait au contraire à une curiosité accrue et mieux partagée.*

du marché dans son ensemble. Une véritable carte universelle dont l'initiative sans doute la plus crédible devrait venir des entrepreneurs privés, en l'occurrence réunis. Le succès relatif de la Carte jeune, maintes fois relancée, montre que les pouvoirs publics ne sont pas nécessairement les mieux placés. Un acteur extérieur, indépendant des rapports de concurrence, au service de la promotion du cinéma, pourrait utilement fédérer les partenaires dans la perspective du lancement de cette carte universelle. Il a toujours été dans notre vocation d'inciter à la fréquentation des salles, et donc à la mise en œuvre d'une organisation et de services équitables au bénéfice de la promotion du cinéma en salle. C'est davantage sur la demande que sur l'offre que nous entendons agir, étant entendu qu'il n'est guère d'obstacles techniques au respect de la réglementation et de la protection des ayants droit dans la répartition des recettes. Favoriser la fréquentation, c'est dynamiser l'ensemble de l'industrie, donc, aussi, la distribution et la production. Notre système national de répartition des rôles non seulement préserve, mais contribue activement au développement d'une industrie de programmes créative et abondante, même si le «tir» à destination du public vaut d'être affiné. Je ne crois pas qu'il faille se plaindre

des quinze ou vingt nouveaux films qui, certaines semaines, sont offerts aux spectateurs. Il existe un lien dialectique entre la quantité et la qualité. Ce qu'il faut améliorer, ce sont les chances d'accès du public aux œuvres les moins exposées, pour toutes les raisons que l'on connaît. Aussi pensons-nous que, loin de ne favoriser que les *blockbusters*, la formule inciterait au contraire à une curiosité accrue et mieux partagée. Il m'apparaît évident que bien des spectateurs pourraient hésiter à aller voir un film réputé difficile ou venu de loin: raisons d'argent et de disponibilité. Mais si ces mêmes films participent d'un forfait à amortir sur un an, j'ai la certitude absolue qu'un bien plus abondant public assumera le «risque», porté par la volonté de consommer ce qui est déjà payé. Toutes tendances qui, à terme, modifieront la pratique du cinéma, favorisant l'éducation cinématographique. On pénétrera dans une salle pour voir, pour découvrir, un peu comme on parcourt librement les rayons d'une bibliothèque. Sous cette forme, il me semble que les avantages consécutifs à cette nouvelle donne l'emportent de beaucoup sur ses inconvénients. On revoit des queues devant les cinémas: qui pourrait s'en plaindre? ●

Jean-David Blanc est président d'AlloCiné.